Mise en oeuvre de la stratégie commune avec la Russie

2000/2007(INI) - 22/11/2000

La commission a adopté le rapport de M. Arie OOSTLANDER (PPE-DE, NL). Tout en estimant qu'il convient de voir dans la Stratégie Commune à l'égard de la Russie une occasion unique de nouer une authentique relation à long terme avec ce pays et de renforcer des valeurs communes, la commission exprime toutefois de critiques portant sur certaines actions russes, notamment en Tchétchénie. Elle préconise par conséquent une stratégie "à deux volets" condamnant, d'une part, explicitement les violations des droits de l'homme et l'usage "disproportionné de la force en Tchétchénie" tout en collaborant, d'autre part, avec la Russie afin de renforcer l'État de droit et les structures démocratiques de l'État. Le rapport constate en particulier qu'il n'existe pas de solution exclusivement militaire au conflit en Tchétchénie et que les criminels de guerre doivent être traduits en justice. Parallèlement, il encourage le développement de liens commerciaux et de projets de recherche scientifique et technologique communs avec la Russie qui devrait devenir un véritable partenaire stratégique. Il insiste en particulier sur l'importance de la dimension nordique (coopération avec la Russie du Nord-Ouest) qui, de l'avis de la commission, a été négligée. En outre, l'enclave de Kaliningrad devrait devenir une région-pilote en matière de coopération transfrontière. Le rapport considère que le programme d'aide TACIS pour la Russie devrait être axé sur un partenariat plus étroit de coopération plutôt que sur l'aide. Il souhaite que TACIS contribue à asseoir fermement l'État de droit, entre autres par le biais de la formation des fonctionnaires des départements de la justice et de l'intérieur. Le rapport réclame la révision du droit pénal russe en matière de blanchiment d'argent ainsi qu'une application plus efficace de cette législation. L'UE est quant à elle invitée à collaborer avec la Russie en vue d'éliminer les risques nucléaires, en particulier en ce qui concerne le déclassement des sous-marins nucléaires anciens. Dans d'autres domaines, la commission réclame un assouplissement de la politique européenne en matière de visas afin que les étudiants russes puissent plus facilement venir étudier en Europe. Elle approuve la politique de réforme fiscale menée par le Président Poutine ainsi que ses efforts en vue de restaurer l'autorité de l'État. Elle plaide pour un juste équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif et souligne la nécessité de s'attaquer au crime organisé et à la corruption qui "est endémique.....et crée des entraves au développement économique de la Russie". Enfin, elle se félicite de la possibilité d'une future participation russe aux opérations dirigées par l'UE et insiste sur le fait qu'il est important d'étudier les propositions russes visant à accentuer le partage de la sécurité sur le continent tout en n'enlevant rien à une entière solidarité et à la sécurité commune dans le cadre de l'OTAN.